Sncs Hebdo

10 décembre 2012
n°18

F.S.U.

Patrick Monfort, secrétaire général du SNCS-FSU

Une « alliance » entre le CEA et le CNRS est-elle possible en 2013 pour pérenniser la filière industrielle des énergies renouvelables ?

Notre siècle est celui de la transition énergétique vers un développement écologiquement et socialement viable, où s'engagera le passage d'un mode de production fondé sur les énergies non renouvelables et destructrices de l'environnement, à un mode de production alliant meilleure efficacité énergétique et énergies renouvelables. Au-delà de cet énoncé de bon sens, se cache aujourd'hui en France un marché juteux depuis que François Hollande s'est engagé à réduire la part du nucléaire de 75 à 50 % dans le « mix » électrique. Alors que le pays a acquis, en trois quarts de siècle et sous la houlette très volontariste de l'Etat, une certaine indépendance énergétique via l'atome, un nouveau secteur économique est à construire. Aujourd'hui l'Etat, endetté, n'a plus la prééminence dans les choix stratégiques du pays. De nouveaux acteurs, au premier rang desquels les régions, soucieuses de développement économique pour leurs territoires, souhaitent contribuer à cette transition énergétique. Dans ce contexte, alors que le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche est dans l'attente d'une réorganisation, le CEA joue des coudes pour s'imposer comme interlocuteur unique auprès du tissu industriel pour la promotion des énergies alternatives. Ce faisant, il occulte les recherches menées depuis 40 ans par les EPST, dont le CNRS, sur les énergies renouvelables. Or l'intérêt national commande que ces deux acteurs coopèrent. Une réelle alliance est-elle possible ? Le SNCS-FSU mène l'enquête !

C'est à Frédéric Joliot-Curie que l'on doit, au sortir de la seconde guerre mondiale et quasi simultanément, la renaissance du CNRS et l'émergence du CEA. Deux établissements publics prestigieux aux destins croisés mais dont les finalités, les stratégies, les cultures internes, les hommes ont tantôt produit des coopérations fructueuses, par exemple dans les domaines du nucléaire et de la microélectronique, tantôt n'ont abouti qu'à des coopérations limitées comme dans le domaine des énergies renouvelables.

Le CNRS est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) dont les recherches sont internationalement reconnues et couvrent un très large spectre de disciplines scientifiques. Le CEA est, lui, un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) où se marient recherche fondamentale et recherche technologique. Fort de ces deux acteurs complémentaires, notre pays devrait envisager sereinement la transition énergétique. Car dompter les énergies renouvelables doit nous permettre d'une part de maintenir une relative indépendance énergétique et, d'autre part, d'entraîner d'autres pays dans la même voie, pour le bénéfice de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le CEA est au cœur de l'industrie nucléaire française, conçue par la France dans les années 70 pour faire face à la crise du pétrole, avec tout un réseau de dirigeants qui pèse au sein de l'appareil d'Etat. Le CNRS a, à la même époque, promu la recherche sur l'énergie solaire, en particulier par le programme PIRDES, « Programme interdisciplinaire de recherche pour le développement de l'énergie solaire ». Malgré les avancées de ce programme « révolutionnaire » (la centrale à tour Thémis dans les Pyrénées orientales en est une réalisation), l'Etat, tout acquis à la cause du nucléaire, n'y a jamais cru : trop peu compétitif, pas assez rentable. Pire, cette filière est tombée en désuétude dans les années 1980, les chercheurs du CNRS œuvrant dans ce domaine « entamant une éprouvante traversée du désert »*. Cependant le problème persistant de la gestion des déchets nucléaires et la montée en puissance des préoccupations environnementales ont fini par jeter le doute sur la pertinence du recours exclusif au nucléaire. Nos voisins allemands, si enviés pour leur efficacité, n'ont-ils pas jeté un pavé dans la mare en diminuant chez eux la part du nucléaire ?

C'est en 2010 qu'avec l'acquiescement de Nicolas Sarkozy le CEA est devenu le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, signe d'un retour en force des énergies renouvelables. Le CEA reste cependant marqué par une approche un peu exclusive, comme le rappelle de façon amusante l'AERES dans son rapport fin 2009 : « l'attitude très techno push du CEA le conduit à se focaliser presque exclusivement sur les technologies qu'il a lui-même développées. Or [dans le domaine de l'énergie en particulier] les technologies gagnantes viendront peut-être d'ailleurs … ». Quid du CNRS ? Il cherche, lui, à structurer transversalement mais modestement le secteur énergie via ses instituts et notamment au sein de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) La légitimité scientifique du CNRS et la proximité du CEA avec le monde de l'entreprise constituent toutes les conditions pour favoriser l'émergence d'une filière industrielle verte en France.

Cependant, le déploiement du CEA à Bordeaux, Nantes et Toulouse, annoncé par Jean-Marc Ayrault lors de son discours sur la relance de la politique industrielle du 15 octobre 2012, suscite aujourd'hui des inquiétudes dans le monde académique. Le risque est que le CEA, dans les nouvelles régions où il va s'implanter, siphonne les soutiens régionaux à la recherche au détriment des laboratoires académiques, car les budgets « recherche » des conseils régionaux ne sont pas indéfiniment extensibles et ceux-ci, on le constate, privilégient souvent les projets à court terme. L'Etat, à l'heure de l'acte III de la décentralisation, a-t-il encore les moyens de peser stratégiquement pour mettre tous ces acteurs en cohérence ? Le SNCS-FSU demande que l'Etat, à l'heure du débat national sur la transition énergétique, rappelle à tous ces acteurs complémentaires qu'ils doivent jouer de manière concertée, de façon à ce que nous ne manquions pas le rendez-vous avec les énergies renouvelables.

* *La Vie de la recherche scientifique n°390* (août-septembre-octobre 2012)